

Appel à projet

L'animation socioculturelle : entre difficultés de recrutement et recherche de nouveaux publics ?

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) est un service à compétence nationale du ministère en charge de la Jeunesse créé par décret n° 2015-1771 du 24 décembre 2015. L'Injep est à la fois un observatoire producteur de connaissances et un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques publiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport. Dans le cadre de ses missions, l'Injep produit, conduit et coordonne des travaux d'études et de recherches.

Projets éligibles

Cet appel à projets s'adresse à tous les laboratoires de recherche de sciences humaines et sociales et science politique (sociologie, sciences de l'éducation, géographie, histoire...).

Les projets de recherche devront être menés, de préférence, sur une durée de 18 mois. Les hypothèses de recherche du projet reposeront sur une revue de la littérature critique la plus exhaustive possible.

Le projet de recherche pourra reposer aussi bien sur des méthodologies quantitatives que qualitatives ; celles-ci devront être décrites précisément.

S'agissant des méthodologies quantitatives, l'appel à projets pourra financer :

- un projet de recherche se basant sur la collecte de nouvelles données ;
- un projet de recherche exploitant des bases de données déjà existantes, telles que des données issues des grandes enquêtes et cohortes ou de bases de données administratives (pour exemple : enquête Emploi, DADS/DSN, enquêtes CNAF ou OVLEJ/Crédoc).

Les projets de recherche devront être menés, de préférence, sur une durée maximale de 18 mois à compter de la notification de la convention de subvention conclue entre l'Injep et le représentant agissant au nom et pour le compte de l'équipe de recherche (le laboratoire ou l'unité).

Les candidates et candidats veilleront donc à présenter un calendrier de recherche compatible avec ce délai maximal.

La subvention adressée à chaque projet ne pourra pas dépasser 45 000€.

Un projet dont le coût serait supérieur à 45 000€ peut toutefois être proposé dans le cadre de cet appel à projets de recherche, mais l'équipe devra alors indiquer le plan de financement détaillé et les cofinancements obtenus (ou en cours d'instruction).

L'appel à candidature pour les projets de recherche s'ouvre **le 4 juillet 2022**.

Le dépôt des dossiers doit avoir lieu avant **le 30 septembre 2022 minuit** (en utilisant le formulaire joint) auprès d'Emmanuel Porte et Joaquim Timotéo.

Les candidats seront informés des décisions, au plus tard **le 10 octobre 2022**.

Contacts :

Emmanuel PORTE : emmanuel.porte@jeunesse-sports.gouv.fr

Joaquim TIMOTEO : joaquim.timoteo@jeunesse-sports.gouv.fr

Contexte

L'émergence au milieu du XIX^e siècle des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et d'une action publique à leur destination (Becquet, 2021 ; Bier, 2010 ; Loncle, 2003 ; Mignon, 2007) s'est accompagnée d'une professionnalisation progressive des intervenants de jeunesse. A partir de la première moitié du XX^e siècle, à travers l'organisation des secteurs des loisirs, des sports et de l'intervention sociale et l'émergence des métiers d'animateur socioculturel (Lebon, 2009 et 2020 ; Lebon et Lescure, 2007, Mignon, 2007) et d'éducateur spécialisé puis, progressivement, en lien avec les politiques sectorielles destinées à prendre en charge des problématiques spécifiques aux différents échelons territoriaux, les professionnels se sont multipliés et diversifiés. Depuis les années 1980, ces derniers font face à des mutations sociales et politiques qui impactent leurs contextes d'exercice, leurs cultures et leurs activités professionnelles.

Aujourd'hui, les pénuries de main-d'œuvre, notamment forte dans le secteur des accueils collectifs de mineurs, sont importantes (Hexopée, Fonjep, 2021). 80 % des opérateurs font ainsi état de difficultés de recrutement à la rentrée scolaire, représentant en moyenne 10 % de pénurie de main-d'œuvre dans le périscolaire spécifiquement. La crise sanitaire a accéléré depuis 2020 les difficultés en engendrant d'une part une lassitude des animateurs et animatrices et en limitant d'autre part la capacité des jeunes à se former. Pour autant, les véritables causes sont antérieures comme le prouve la baisse tendancielle des BAFA délivrés chaque année (près de -20 % entre 2011 et 2019). Trop de jeunes se détournent de ces métiers qui leur semblent intéressants mais peu valorisés, peu rémunérés, avec des temps de travail morcelés et peu de perspectives d'évolution (Hexopée, Fonjep, 2021)

Axes thématiques de l'appel à projets de recherche

Les axes thématiques proposés ne sont pas exclusifs et peuvent être traités de façon conjointe. Ils pourront prendre en compte les spécificités territoriales, la variété de la stratégie des acteurs ou encore l'hétérogénéité des moyens alloués et des publics accueillis.

Axe 1 – Les « professionnels » de l'animation

Le monde de l'animation socioculturelle entretient un rapport spécifique à la formation, particulièrement celle de ses salariés. Une part majoritaire des animateurs professionnels (et surtout des animatrices) exerce sans diplôme spécialisé, avec pour certains et certaines, comme seul titre le BAFA, ce « brevet d'aptitude aux fonctions d'animation »,

qui a pour caractéristique d'être un diplôme « non professionnel », possédé par une large partie d'une population qui n'en fera jamais qu'un usage « occasionnel » pour encadrer des colonies de vacances (Lebon, 2009 ; Lebon, Lescure, 2007). Surtout les « diplômes professionnels » de l'animation comme le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) relèvent de l'univers des diplômes dits « Jeunesse et sports » dont la préparation est assurée principalement par des organismes de formation historiquement liés aux organismes d'éducation populaire (Union française des centres de vacances [UFCV], Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active [CEMEA], Ligue de l'enseignement, etc.), sous le contrôle de l'administration Jeunesse et sports qui est particulièrement attentive au maintien des spécificités de ces diplômes.

Ces brevets ou diplômes relèvent d'une logique expérientielle, mettant l'accent sur « la pratique de terrain » et s'opposent au modèle scolaire ou universitaire et à ses « aspects théoriques ». Ils sont pensés selon le principe de la vocation et, ce qui est plus original, présupposent chez ceux qui entrent en formation une connaissance préalable, sinon du métier, du moins de l'univers professionnel et ne sont donc pas conçus pour s'intégrer dans un parcours séquentiel classique où, selon une logique scolaire, l'entrée en formation est la suite normale de l'obtention du baccalauréat.

Il s'agira de comprendre au plus près les éventuelles spécificités des parcours des personnes qui exercent les métiers d'animateurs et d'animatrices de loisirs (avec et sans hébergement), leur socialisation professionnelle et leur intérêt pour le secteur, au regard de leurs conditions de travail et d'emploi.

L'objectif sera également de saisir les principes éducatifs qu'ils et elles véhiculent afin d'observer dans quelle mesure cela s'inscrit dans les mouvements d'éducation populaire, que ce soit dans la formation BAFA ou dans les activités de loisirs qu'ils et elles peuvent mener.

Pour cette raison, les projets de recherche soutenus pourront aborder les points suivants (sans viser l'exhaustivité) :

- le recrutement, les profils et la formation des animateurs et animatrices
- les trajectoires professionnelles des animateurs et animatrices (carrières, rapport au travail, précarité, évolution professionnelle...)
- l'analyse du système d'acteurs de la formation à l'animation
- les rapports entre les animateurs et animatrices et les familles

Axe 2 – Les publics de l'animation

Les colonies de vacances, camps et autres séjours avec hébergement comme les centres de loisirs ou périscolaire / centres aérés autrement dits accueils de loisirs sans hébergement, constituent une entrée particulièrement riche et prometteuse pour saisir comment ces temps de loisirs s'imbriquent dans d'autres espaces de sociabilités juvéniles, la place que cela prend à côté des temps scolaires et familiaux au sortir de l'enfance et au cours de l'adolescence. Comme le montre les travaux disponibles, on observe des fortes disparités et des effets de « décrochage » de certains publics au cours des années

collèges (entre 12 et 14 ans) qui s'expliquent en partie par les découpages des âges des structures jeunesse et des politiques locales de jeunesse mais aussi par les intérêts des familles et des jeunes.

Pourtant depuis les années 1970 encore peu de travaux ont été menés sur les publics de l'animation en particulier au cours de l'adolescence, du point de vue du genre, de l'âge, des classes sociales, sans parler des effets de territoires où les tensions entre l'offre disponible, les moyens d'y accéder et la sociologie des familles et des emplois devraient en partie éclairer une meilleure connaissance des publics.

Pour cette raison, les projets de recherche soutenus pourront aborder les points suivants (sans viser l'exhaustivité) :

- les motivations des familles au départ en colonies de leurs enfants et/ou à la fréquentation des centres de loisirs
- les expériences juvéniles du point de vue des enfants et adolescents participant aux colonies et/ou centres de loisirs
- les effets d'âge et de genre dans la continuité des pratiques au cours de l'adolescence, afin de saisir les éventuels moments de rupture, d'arrêt de fréquentation...
- la place des activités proposées au regard des attentes des jeunes et/ou des familles

Bibliographie indicative

- Amsellem-Mainguy Yaëlle, Mardon Aurélia, *Partir en vacances entre jeunes : l'expérience des colos. Rapport sur les accueils collectifs de mineurs*, INJEP Rapport d'étude, Paris, INJEP, 2011.
- Augustin Jean-Pierre, Gillet Jean-Claude, *Animation professionnelle. Histoire, acteurs enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Bacou Magalie, *Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur-animateur (BAFA). Quels effets sur les parcours d'engagement et d'autonomie des jeunes ? Revue de littérature*, INJEP Notes et Rapports, Paris, INJEP, 2017.
- Bacou Magalie, *Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueils de loisirs*, Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de Nicky Le Feuvre et Corinne Saint-Martin, Toulouse 2, 2010.
- Bacou Magalie, Raibaud Yves, « La question du genre dans le champ de l'animation. Introduction », *Agora débats/jeunesses*, n° 59, 2011, p. 54-63.
- Becquet Valérie, Loncle Patricia, Van de Velde Cécile (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social éditions, 2012.
- Besse L., 2008, *Les MJC 1959-1981. De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*, Presses universitaires de Rennes
- Besse L., 2014, *Construire l'éducation populaire, Naissance d'une politique de jeunesse (1958-1970)*, Paris, La Documentation française.
- Besse Laurent, Chateigner Frédéric, Ihaddadene Florence, « L'éducation populaire », *Savoirs*, 2016, n° 42, 3, p. 11--49.

- Besse-Patin, Baptiste. « Loisir et éducation. La formalisation éducative des jeux dans un accueil périscolaire », *Revue française de pédagogie*, vol. 204, no. 3, 2018, pp. 5-16.
- Besse, Laurent. « L'action des maisons des Jeunes et de la Culture », *Informations sociales*, vol. 190, no. 4, 2015, pp. 26-35.
- Bier Bernard, *Politiques de jeunesse et politiques éducatives. Citoyenneté/éducation/altérité*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Bock Cyrille, *La formation d'animateur professionnel : émergence et structuration d'un marché entre acteurs privés et publics*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, sous la direction de Valérie Becquet, Cergy Paris Université, 2022.
- Bordes Véronique, « L'impossible professionnalisation de l'animation », *Revue d'analyse institutionnelle. Les cahiers de l'implication*, n°2, 2008, p. 81-89.
- Bourdoncle Raymond, Demailly Lise (dir.), *Les professions de l'éducation et de la formation*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1998.
- Camus Jérôme, « En faire son métier : de l'animation occasionnelle à l'animation professionnelle », *Agora débats/jeunesses*, 2008, n° 48, vol. 2, p. 32--44.
- Camus Jérôme, Lebon Francis (dir.), *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, 2015.
- Camus Jérôme, *Pratiques juvéniles et entrées dans la vie, les animateurs de centres de loisirs*, Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de Bertrand Geay et Gérard Mauger, Paris, EHESS, 2008
- Céroux Benoît, Crépin Christiane, « Rapports aux loisirs et pratiques des adolescents », *Politiques sociales et familiales*, n° 111, mars 2013, p. 59-64
- Champy Florent, *La sociologie des professions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- Clech Pauline, *Partir en "colo" et revenir changé ? Enquête sur la socialisation juvénile lors de vacances encadrées*, INJEP Rapport d'étude, Paris, INJEP, 2020.
- Depoilly Séverine et Kakpo Séverine (sous la dir. de), *La Construction des dispositions durant l'enfance. Enquêter sur et dans les familles*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2019
- Divert Nicolas, Lebon Francis, « "Qui fait quoi, qui est qui ?" Réforme des rythmes et divisions du travail à l'école primaire », *Les Sciences de l'éducation — Pour l'Ère nouvelle*, vol. 50, 2017/4, p. 25-43.
- Gardet Mathias, *Les colonies de vacances*, Paris, Le Cherche midi, 2014.
- Geay Bertrand, « Ce que l'animation fait à l'enseignement », in Camus Jérôme, Lebon Francis, *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, 2015, p. 59-70
- Gillet Jean-Claude, *L'animation en question*, Ramonville-Saint-Agne, Érés, 2006
- Guerandel Carine, « Sports, genre et jeunesse populaire : le rôle central des professionnels. », *Agora débats/jeunesses*, 2011, n° 59, p. 93-106.
- Greffier Luc, « L'animation est-elle soluble dans le tourisme social ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 39, 2005, p. 60-72.
- Houssaye J., *C'est beau comme une colo. La socialisation en centre de vacances*, Matrice, Vigneux, 2005.
- Hexopée, FONJEP, *Les métiers en tension et les besoins dans l'Éducation populaire*, 2021 [en ligne]
- Labadie Francine, « L'action publique en direction des jeunes: à quand le changement? », *Agora débats/jeunesses*, n°86, 2020, p. 77-95.

- Lebon Francis, « Devenir animateur : une entreprise d'éducation morale », *Ethnologie française*, 2007, vol. 37, n°4, p. 709-720.
- Lebon Francis, *Entre travail éducatif et citoyenneté : l'animation et l'éducation populaire*, Nîmes, Champ social éditions, 2020.
- Lebon Francis, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009.
- Lebon Francis, Lescure Emmanuel de, *L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle*, Vulaines-sur Seine, Éditions du Croquant, 2016
- Lebon Francis, Lescure Olivier de, *Les animateurs socioculturels et de loisirs : morphologie d'un groupe professionnel (1982-2005)*, Paris, INJEP, 2007.
- Lebon Francis, Lima Léa, « Les difficultés au travail dans l'animation », *Agora débats/jeunesses*, 2011, n° 57, p. 23-36.
- Lebon Francis, Simonet Maud, « "Des petites heures par-ci par-là". Quand la réforme des rythmes scolaires réorganise le temps des professionnels de l'éducation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2017/5, n° 220, p. 4-25.
- Lechien Marie-Hélène « L'isolement des jeunes femmes appartenant aux classes populaires rurales. L'exemple d'une animatrice de loisirs », *Agone*, n° 51, 2013, p. 131-152
- Lee Downs Laura, *Histoire des colonies de vacances*, Paris, Perrin, 2009.
- Lescure E. de, Porte E., (coord.), « Éducation populaire : politisation et pratiques d'émancipation », *Agora débats/jeunesses*, n° 2, vol. 76, 2017.
- Lessard Coralie, *Les politiques municipales de la jeunesse et des sports dans les quartiers : espoirs et illusions de la mixité sociale et de la discrimination positive*, Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Cécile Collinet et de Pierre-Olaf Schut, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 2018.
- Lignier Wilfried et Pagis Julie, *L'Enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 2017
- Lignier Wilfried, Lomba Cédric et Renahy Nicolas, « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, vol. 99, n° 3, 2012, p. 9-21
- Lima Léa, *Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*, Nîmes, Champ social éditions, 2016.
- Loncle Patricia, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- Loncle Patricia, « La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique », *Sociologie*, 2011, vol. 2, p. 129-147.
- Mignon Jean-Marie, *Le métier d'animateur*, Paris, La Découverte, 2005.
- Morand Émilie, *Être connecté-es en colonie de vacances : usages du smartphone à l'adolescence*, INJEP Rapport d'étude, Paris, INJEP, 2020.
- Muniglia Virginie, Thalineau Alain, « Insertion professionnelle et sociale des jeunes vulnérables. Les conseillers de missions locales entre adaptation et tensions », *Politiques sociales et familiales*, 2012, n° 108, p.73-82.
- Nicourd S. Socialisations et engagements des professionnels des politiques éducatives territoriales. In : Bernard S., Meda D. & Tallard M. (Dir.). *Outils des parcours professionnels. Quand les dispositifs publics se mettent en action*. Berne : Peter Lang, 2016.
- Octobre Sylvie, Détrez Christine, Mercklé Pierre, Berthomier Nathalie, *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Paris, La Documentation française, 2010

- Parisse Jordan, « Construire des politiques "intégrées" en direction des jeunes. Les enjeux d'une démarche d'expérimentation », *Cahiers de l'action*, 2019, vol. 54, n° 2, p. 15-22.
- Perrin, Marion. « Du care dans les vestiaires ! Genre, pédagogie de la décision et éthique du care en centre de vacances », *Agora débats/jeunesses*, vol. 72, no. 1, 2016, pp. 91-106
- Pesle M. *La petite fabrique de l'action éducative : ethnographie métropolitaine*. Thèse de doctorat en science politique. Grenoble : Université de Grenoble-Alpes, 2016.
- Poujol Geneviève, *Profession : animateur*, Toulouse, Privat, 1989.
- Ravon Bertrand, Jacques Ion, *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte, 2012.
- Segrestan Philippe, « Quels devenir pour l'"animation sociale" ? », *VST — Vie sociale et traitements*, 2011, n° 109, p. 125-131
- Simonet Maud, *Le travail bénévole, Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute, 2010
- Vanhoenacker Maxime, « Éducation active et laïcité : des motifs de politisation des engagements bénévoles dans le scoutisme des Éclaireuses et éclaireurs de France (EEDF) », in Lebon Francis, Lescure Emmanuel de, *L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2016, p. 121-136
- Virgos Julien, *Socialisation professionnelle des animateurs jeunesse : une approche processuelle et compréhensive*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation et de la formation sous la direction de Véronique Bordes et Cécile Vachée, Toulouse 2, 2020.

FORMULAIRE DE DEPOT DE PROJET

Appel à projet

L'animation socioculturelle,
entre difficultés de recrutement et recherche de nouveaux publics ?

Projet à adresser avant **le 30 septembre 2022 minuit**, par courriel à

emmanuel.porte@jeunesse-sports.gouv.fr et joaquim.timoteo@jeunesse-sports.gouv.fr

Intitulé du projet

Equipe de recherche

Mots clés (7-8 max.)

Résumé (20-30 lignes)

Descriptif du projet (5-10 pages max.)

-Contexte

-Questions de recherche

-Méthodologie

-Bibliographie succincte

Calendrier

Budget prévisionnel

Remarque importante : la subvention demandée ne peut couvrir des dépenses d'équipement